



Bureau de Yutz :
2, Avenue Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél : 03.82.82.33.05
Fax : 03.82.82.11.51
E-mail : yutz@berest.fr

BERESTLORRAINE
Ingénieurs civils des collectivités publiques
Ingénierie Infrastructure

Affaire n°
54 0109 16 141 2 0
Page 1 / 12

Maître d'Ouvrage : Groupement de commande entre la Commune de CEINTREY et la commune de VOINEMONT

Opération : Mise aux normes de l'assainissement des deux communes

Lot n°1 : Canalisations et génie-civil

Réunion du : 21/07/2021

Objet : Réunion de chantier n°61

C.R. n° : 61

NOMS	FONCTIONS	PRESENTS	DESTINATAIRE DU C.R.		
<u>MAITRE D'OUVRAGE</u>					
<u>Commune de Ceintrey</u>					
M. ROBERT Jean-Paul	Maire	X	X	06.84.96.77.58	mairie.ceintrey@wanadoo.fr robert.jean-paul@orange.fr
M. FAYS Xavier	2 ^{ème} adjoint		X		xav.fays@gmail.com
M. THOUVENIN Ludovic	3 ^{ème} adjoint		X	06.70.77.99.84	ludovic-thouvenin@orange.fr
Mme BEAUREGARD Renée	4 ^{ème} Adjointe	X	X		beauregard.renee@orange.fr
M. DUVAL Jean-Philippe	Conseiller Municipal		X	06.07.80.77.13	jpduval@orange.fr
M. DIDIER Stéphane	Conseiller Municipal		X	06.49.20.35.11	stephane.didier0033@orange.fr
M. YVON Didier	Conseiller Municipal		X		grizly54@orange.fr
<u>Commune de Voinémont</u>					
Mme SIRON Marie-France	Maire	X	X	06.72.58.44.38	mairie-voinemont@wanadoo.fr
M. GRILLOT	1 ^{er} adjoint		X	07.68.36.83.38	jlgrillot@orange.fr
M. ABRAHAM Jean-Marc	2 ^{ème} Adjoint		X		jmabraham54134@gmail.com
Mme BAUDOIN Sylvie	3 ^{ème} Adjointe		X	06.68.87.27.65	sylvie.baudoin54@gmail.com
<u>MAITRE D'OEUVRE</u>					
M. MICHAUT Philippe	BEREST	X	X	06.87.73.46.73	philippe.michaut@berest.fr
M. GONZALEZ Fabrice	BEREST			06.87.32.56.96	fabrice.gonzalez@berest.fr



Bureau de Yutz :
2, Avenue Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél : 03.82.82.33.05
Fax : 03.82.82.11.51
E-mail : yutz@berest.fr

BERESTLORRAINE
Ingénieurs civils des collectivités publiques
Ingénierie Infrastructure

Affaire n°
54 0109 16 141 2 0
Page 2 / 12

NOMS	FONCTIONS	PRESENTS	DESTINATAIRE DU C.R.		
<u>FINANCEUR</u>					
Mme CORDIER	AERM		X	03 87 34 46 81	julie.cordier@eau-rhin-meuse.fr
<u>INTERVENANTS EXTERIEURS</u>					
M. DE SOUSA	DITAM Terres de Lorraine		X	03 83 26 93 53	pdesousa@departement54.fr
M. BARBIER Hugues	MMD54		X	06.29.19.21.60	hbarbier@mmd54.org
M. PHILIPPE Michel	INERA – Contrôle extérieurs		X	06.22.11.37.02	m.philippe@inera-ge.com
M. LAMOUCHE Marc	QUALICONSULT - SPS		X	06.76.48.46.30	marc.lamouche@qualiconsult.fr
M. FAVIER Bruno Mme Pauline	SIE Pulligny	X	X	03 83 52 47 23	technique-sie-pulligny@orange.fr
<u>ENTREPRISES</u>					
Lot n°1 : Canalisation et génie-Civil : PRESTINI					
M. PRESTINI Guillaume	Direction		X	06.77.02.44.88	guillaume.prestini@prestini-tp.com
M. PETITNICOLAS GILLES	Conducteur de travaux	X	X	06.86.46.14.59	gilles.petitnicolas@prestini-tp.com
M. SORATROI Marc	Chef de chantier		X	06.87.86.64.97	marc.soratroi@prestini-tp.com
M. RAINVILLE Pascal	Chef de chantier		X	06.42.78.33.56	
M. LEGEAY Laurent	Chef de chantier	X	X		
PROCHAINE REUNION : Le mardi 27 juillet 2021 à 08h30 au niveau de l'opération R					

1. Effectifs / Moyens

a. Opération C :

- 1 chef, 4 OS, 2 pelles, 1 camion

b. Opération R :

- 2 chefs, 2 pelles, 2 camions, 8 OS

2. Avancement des travaux

a. Opérations B :

Route de Pulligny

- Réseaux et branchements terminés
- Support pour armoire électrique : 98%
- Electromécanique : 98%
- Surverse du DO : 100%

Chemin de la ronde fosse côté Pulligny

- Réseaux, branchements et enrobés terminés

Chemin de la ronde fosse côté cimetièrre

- Réseau gravitaire, branchements et refoulement : 100%.
- Voirie : 99%

b. Opérations D :

- Réseau gravitaire, branchements : 100%.
- Voirie : 99%

c. Opérations I :

- Réseau principal posé
- Raccordement sur existant : 100%
- Branchements terminés sauf 5 mises à niveau de tampon.

d. Opérations R :

- Rabotage de la voirie

Galerie :

- 15 ml de cunette réalisée

Pose du DN 1000mm :

- 25 ml de posé

e. Opérations S :

- Equipement PR : 100%
- Pose de la chambre de vannes : 100%
- Pose de la cuve du PR : 100%
- Refoulement terminé sauf raccordement sur chambre de vannes
- Réalisation des enrobés route d'Autrey
- Fin refoulement et réalisation des branchements AEP

f. Opérations P1 :

Secteur PR1

- Terminé sauf quelques finitions

Secteur PR2

- DN160 et 315 posés + reprise de 6 branchements

g. Opération P2 :

- GC du PR : 100%
- 210 ml DN 315 / 400 et de DN 90 de posé
- Branchements réalisés : 20
- Enrobés réalisés
- Massif pour armoire : 98%
- Equipement du PR : 95%
- Passage sous le pont effectuée
- Regard ventouse/vidange : 90%
- Refoulement : 100%

h. Liste des opérations terminées (moyennant quelques finitions) :

- Opération E
- Opération F
- Opération G
- Opération H
- Opération L
- Opération N
- Opération U
- Opération V

3. Intempérie

- Le 10/02, le 17/02, le 19/02, le 25/02 (1/2 journée), le 02/03 (1/2 journée), le 06, 10 et 11 /03, le 11/05, le 08/10 après-midi
- Reprise effective des travaux à partir du 20 janvier.
- Le 29/01, le 1^{er}/02, le 02/02, le 03/02 (sauf opération V)
- Le 04-05-10-11-12/02
- [Le 15-16/07](#)

4. Planning

a. Opération B :

- [En stand-by](#)

b. Opération C :

- [S29 : suspension des travaux ce jour](#)
- [S30 : suite et fin du busage du fossé et début posé du réseau](#)

c. Opération D :

- [En stand-by](#)

d. Opération I :

- [En stand-by](#)

e. Opération N :

- [En stand-by : reste réfection partielle passage à gué](#)

f. Opération R :

Galerie :

- [S29-S30 : suite réalisation cunette](#)

DN 1000 :

- [S29 : Suite pose du DN 1000 et réalisation DO](#)
- [S30 : Suite pose du DN 1000](#)

Il sera pris en compte le fait que l'entreprise réalise des travaux en parallèle pour la commune ou le syndicat des eaux (comme pour l'opération V) dans le bilan des délais.

5. Situation administrative du dossier

- BEREST fera le point sur les OS à faire avec les périodes de congés pour les travaux sur Ceintrey et les travaux mutualisés (OS à jour sur Voinémont). Point fait le 02/09. OS à rédiger et à transmettre. Transmis
- Un avenant sera réalisé pour transférer l'opération D du marché travaux Ceintrey vers le marché travaux mutualisés. [Il intégrera une prolongation du délai pour prendre en compte notamment les travaux sur le réseau AEP. Avenants réalisés pour travaux Ceintrey et travaux mutualisés. En cours de notification par la commune.](#)

6. Transmission de documents

- PRESTINI transmettra le constat d'huissier. Fait le 26/02. Le constat d'huissier a été remis à la mairie de Voinémont pour qu'elle en fasse une copie. Copie faite et rendue à BEREST
- PRESTINI transmettra pour fin de semaine la moins-value pour les postes de refoulement et la date de pose des 4 PR pour pouvoir planifier les raccordements électriques. Transmis

7. Agréments des fournitures et documents d'exécution

- /

8. Points techniques

Dès lors que le lit de pose et l'enrobage sont réalisés avec du matériaux drainant, il faut mettre du géotextile. Le géotextile doit entourer (avec recouvrement) le lit de pose et l'enrobage.

Il faut veiller à avoir 30 cm mini entre le bord de fouille et la canalisation.

Rappel : dès lors que la fouille fait plus de 1.30 ou que la nature l'exige, il faut mettre en place un blindage.

Les deux mairies souhaitent des treuils électriques en lieu et place des treuils manuels au niveau des potences pour les PR.

a. Opération A

- BEREST transmettra à PRESTINI les modifications apportées au tracé du réseau suite aux échanges entre la mairie et les propriétaires. Fait. Tracé validé. BEREST préparera l'OS d'affermissement de la tranche.

b. Opération B

- Suite à la réalisation des mises à niveau de bouche à clé sont à réaliser.
- Une reprise d'enrobé est à prévoir devant la parcelle AC66.

- La bande laissée entre les enrobés et le mur du cimetière (côté droit du cimetière) est à reprendre et à mettre en enrobé.
- La mairie déposera le banc devant le cimetière pour faire une réfection complète des enrobés. **Fait**
- La réfection des enrobés se fera en pleine largeur jusqu'au point de raccordement du refoulement. Au droit du cimetière, la réfection sera faite jusqu'au mur et grille du cimetière.
- PRESTINI indiquera quand le totem sera réalisé pour que BEREST puisse prévenir ENEDIS pour la réalisation du branchement. Il sera réalisé sous 2 semaines et sera positionné dans le prolongement de la chambre de vannes. Raccordement terminé.
- Le PR3 est à mettre en sécurité (interdire l'accès à l'escalier et verrouiller les panneaux entre eux).
- Il faut être vigilant vis-à-vis de la position de la conduite de refoulement pour permettre un compactage sur les flancs.

c. Opération C

- Deux solutions sont proposées par l'entreprise. Celle consistant à dévier les ECP et à combler le fossé pour poser le réseau EU n'est pas acceptable. Par conséquent le nouveau réseau sera posé sous RD comme prévu au marché.
- La mairie devra valider ou non le fait de buser le fossé pour créer un trottoir jusqu'à la dernière maison. Le busage du fossé est validé par la mairie avec mise en place de bordures (identique à celle existante), deux grilles avaloir, la finition sera en calcaire. Une tête de sécurité sera mise en place en amont sur le fossé. Les tampons du réseau eaux usées seront calés pour ne pas se trouver sous la bande de roulement (il faut implanter la bordure avant de positionner le réseau). Au niveau du fossé busé, il ne sera mis en place que 3 regards.

Les sondages ont été réalisés, le croisement du réseau qui traverse la RD ne posera pas de problème, il faut prolonger le réseau sous trottoir pour pouvoir se raccorder sur l'existant.

M. de Sousa valide le principe du busage du fossé (conservation du diamètre du collecteur amont, création de grilles avaloir, conservation de la largeur de fossé). Les travaux et l'entretien de ce réseau seront à la charge de la commune.

d. Opération D

- Suite à la réalisation des enrobés, toutes les traversées de chaussée sont à reprendre.
- La mairie préparera un document à faire signer aux deux propriétaires (parcelles AC116 – AC117) pour valider le principe de la création d'un seul pot de branchement pour les deux habitations et qu'une convention devra être signée entre les deux propriétaires pour valider la mutualisation du rejet des eaux usées.

e. Opération F

- Il y a deux tampons à mettre à niveau au niveau de la RD. Les joints à l'émulsion sont à réaliser.
- BEREST transmettra les fiches d'agrément et les résultats des essais au Conseil Départemental avant réalisation des enrobés.

f. Opération H

- Procéder au nettoyage des tampons suite à la réalisation des enrobés.
- La commune transmettra le RAL des candélabres suite à la griffure sur le candélabre au droit de la parcelle 177. Le RAL est le 7009.

g. Opération M

- Transmettre le nivellement du fonçage

h. Opération N

- Procéder au nettoyage des tampons suite à la réalisation des enrobés.
- Deux grilles avaloirs situés sur le caniveau existant sont à sceller
- Lors de la réalisation des enrobés, un bout de trottoir a été oublié.
- Une bande d'environ 60 cm du passage à gué est en mauvais état côté travaux. Elle sera reprise en béton après réalisation des enrobés. Une plaque pourra être mise en place après réalisation du béton pour limiter la coupure de la route.

i. Opération P1

- Dès lors que les conditions climatiques seront meilleures, l'aménagement autour du PR sera réalisé (il faut laisser apparent la dalle de la cuve).
- Les coffrets ENEDIS seront à sceller au dos de l'armoire de commande conformément à ce qui a été vu sur place avec le sous-traitant d'ENEDIS. Fait
- BEREST transmettra le RAL pour le crépi du promontoire pour le coffret électrique. Cette donnée n'a pas été retrouvée par BEREST, la Mairie transmettra le RAL et le type d'enduit à réaliser d'après le dernier permis réalisé. Information transmise par la mairie.

j. Opération P2

- La réfection des enrobés faites sur la fouille sur le territoire de Ceintrey semble se déformer avec le temps.
- Le tampon découvert sur un réseau annexe à la galerie doit être remplacé par un tampon verrouillé.
- La ventouse mise en place dans le regard est une ventouse eau potable. Il faut mettre en place la ventouse eaux usées prévue au marché car la charge sur la ventouse est faible. La ventouse a été remplacée.

- Suite à la réalisation des enrobés, il y a deux flashes sur les enrobés. Celui devant le n°7 rue sur l'eau est à reprendre.
- Le portillon sera mis en place au niveau du PR2
- Le tampon de la chambre de vanne sera remplacé par une trappe alu.

k. Opération Q

- Il a été constaté un défaut (cimentation granuleuse à l'intérieur du tuyau) au niveau d'un des tuyaux fonte. PRESTINI a informé PAM qui doit nous faire une réponse. En attente de la réponse de PAM. En attente du retour de PAM. PRESTINI a transmis la réponse de PAM, un courrier en retour leur sera fait (à préparer par BEREST pour transmission par la Mairie). Projet de courrier transmis à la mairie. Projet de courrier validé. Courrier transmis

l. Opération R

- L'entreprise veillera à bien respecter les règles définies dans la procédure CATEC.
- La géogrille mise le long des murs de la galerie ne doit pas dépasser le haut de la cunette. Les bords de la cunette seront pentés vers le fil d'eau pour ne pas avoir de stagnation sur le rebord.
- BEREST demandera à INERA de faire une ITV dans le réseau DN 500 qui se rejette dans la galerie à proximité du carrefour avec la rue sur l'eau car il y a beaucoup d'ECP qui coule dans ce réseau. En parallèle le SIE de Pulligny vérifiera s'il n'y a pas de fuite dans le secteur.
- Une conduite AEP présente dans la galerie (à proximité du carrefour avec la rue sur l'eau) va gêner la pose du DN1000. Une baïonnette devra être réalisée au-dessus du DN 1000 en laissant entre 20 cm entre les deux réseaux. S'il y a moins de 80 cm de couverture sur le réseau AEP, il faudra bétonner la conduite (respecter les règles du SIE pour le bétonnage de la conduite)
- Au niveau du Y sur la galerie au droit de la fontaine, la partie de la galerie venant de la fontaine ne semble plus collecter des effluents ou des eaux pluviales. Un collecteur sera posé entre le nouveau regard posé sur la galerie et celui existant sur la galerie secondaire pour maintenir une continuité hydraulique mais le reste de la galerie sera bétonnée.
- Les dalles le long des bordures seront déposées avant réalisation des enrobés.
- La déviation mise en place n'est pas respectée, il y a encore un flux important de véhicule qui passe par Ceintrey.
- Il faut renforcer la signalisation au droit des travaux pour orienter la circulation locale.
- Transmettre les plans de principes des regards et du DO.
- Sécuriser les points d'accès à la galerie avec la fixation des barrières.
- L'école accueillera le centre aéré du 07 juillet au 30 juillet. Mettre en sécurité la zone de travaux et des zones de stockage du fait des vacances scolaires.
- La crèche située devant la mairie sera toujours en activité pendant les travaux. Par conséquent, il faudra indiquer l'impact des travaux sur l'accès à la crèche.

- L'hydrocurage de la galerie est prévu le 06 juillet puis tous les lundis
- M. De Sousa préviendra le SDIS des travaux pour que les moyens déployés partent de la caserne la plus appropriée.
- La route sera coupée au niveau du carrefour entre la route de Pulligny et la route de Nancy (sauf passage des bus) pour le stockage des matériaux.

m. Opérations S/E

- Il faudra réaliser le support pour les coffrets ENEDIS

n. Opération U

- La mairie de Voinémont contactera les 3 propriétaires de l'impasse pour la réfection de l'impasse. La réfection se fera en enrobés au droit de la fouille, en dehors de la fouille la mairie proposera aux 3 propriétaires de prendre en charge pour permettre une réfection pleine largeur. L'entreprise PRESTINI chiffrera le coût pour les particuliers. La mairie souhaite une réfection à l'identique au droit de la fouille, BEREST préparera pour la semaine prochaine des extraits du constat d'huissier pour repérer les limites des états de surface. A priori le chemin n'a pas été inspecté par l'huissier, l'entreprise vérifiera si le constat a été fait ou non dans ce secteur. A vérifier. Vérifié mais le constat ne permet pas de distinguer les zones avec précision. La Mairie souhaite réaliser une réfection avec un bicouche uniquement.

9. SPS

- L'entreprise fera attention à la profondeur des fouilles (pour fouille supérieure à 1.30 m).

10. Divers

- Suite à l'inondation de la semaine dernière, il faut procéder au nettoyage des chambres de vannes des PR.
- La réception des travaux mutualisés et des travaux Ceintrey 2020 auront lieu le mercredi 25 août.
- Les mairies informeront BEREST de la transmission des demandes de mise en service des branchements électrique des PR. Demande faite. [Mise sous tension pour le PR2 et la STEP le 27/07.](#)
- Un bilan financier sera réalisé sur les opérations terminées.
- Les réunions de chantier se tiendront le **mercredi à partir de 9h15.**

Fait à Yutz, le **21 juillet 2021.**
Philippe MICHAUT
Ingénieur - Chef de projet

Reportage photographique :

Opération C :



Busage du fossé en cours

Opération I :



Enrobés réalisés

Opération R :



Pose du DN 1000 en cours



Réalisation de la cunette.

Modification de la pose de la géo grille pour qu'elle ne dépasse plus de la cunette.